

Méleté

ISSN : En cours d'attribution

01 | 2025

Inégalités de genre : approche historique et anthropologique des normes,
discours et pratiques juridiques

Éditorial

Ralph Évêque, Claire Laborde-Menjaud and Étienne Lamarche

🔗 <https://publications-prairial.fr/melete/index.php?id=203>

Electronic reference

Ralph Évêque, Claire Laborde-Menjaud and Étienne Lamarche, « Éditorial », *Méleté* [Online], 01 | 2025, Online since 03 juin 2025, connection on 04 juin 2025.
URL : <https://publications-prairial.fr/melete/index.php?id=203>



Éditorial

Ralph Évêque, Claire Laborde-Menjaud and Étienne Lamarche

TEXT

- 1 L'équipe de *Mélété*. *Cahiers d'histoire et d'anthropologie du droit* a le plaisir de vous présenter son premier numéro. Cette nouvelle revue souhaite mettre en valeur l'étude du droit et du phénomène juridique de manière pluridisciplinaire.
- 2 *Mélété* s'attache à étudier les développements et variations des normes dans l'espace et dans le temps. Il s'agit d'envisager le phénomène normatif au sens large et donc de s'intéresser au processus créatif de la norme ainsi qu'à sa réception. Replacer une norme dans son contexte d'origine permet de dépasser l'exégèse juridique et d'envisager les différentes voix et intérêts qui étaient en jeu lors de sa création. Cette prise en compte de la diversité d'opinions met en lumière comment le droit fonctionne, par quel mécanisme il parvient à traduire les intérêts et points de vue en catégories abstraites représentant (ou transformant) la réalité. L'attention portée à la réception de la norme, à sa compréhension voire à sa contestation est un moyen d'appréhender la relation des justiciables avec les textes juridiques et leurs discours justificatifs. L'interprétation ou la tentative de remplacement d'une norme par la réforme ou par le recours à un ordonnancement concurrent montre alors la compréhension qu'ont les individus de leur agentivité par rapport à un discours dominant. La revue s'attache donc à l'étude des modèles de normativités développés en dehors, en marge ou au cœur même des États passés ou modernes, offrant ainsi une place importante aux travaux sur les systèmes normatifs alternatifs ou concurrents à celui de l'État. L'étude du discours juridique et de l'utilisation de ses catégories et de ses concepts par différents acteurs doit permettre de comprendre en quoi le droit peut être vu tant comme un moyen de domination que d'émancipation.
- 3 *Mélété* souhaite aussi insister sur l'importance de l'anthropologie et des sciences humaines en général pour comprendre les normes et leurs concepts. Pendant longtemps, l'anthropologie juridique a été

cantonnée à l'étude de l'*Ailleurs* et de l'*Autre*, à savoir l'extra-occidental. Ces objets ont empêché d'approfondir l'étude du phénomène juridique dans les pratiques ordinaires et courantes, d'interroger les impensés et les implicites dans nos discours juridiques occidentaux. En décloisonnant la matière juridique et en invitant des spécialistes d'autres disciplines à s'en saisir, l'objectif est d'interroger les logiques sous-tendant nos systèmes, de mieux connaître notre passé et de comprendre l'influence que peut avoir une variation juridique (même minime en apparence) sur la société.

- 4 Cet objectif de décloisonnement disciplinaire dans la recherche s'accompagne d'une volonté d'une meilleure transmission des résultats de celle-ci. La matière juridique, souvent technique et nécessitant diverses interprétations, est inévitable. En ce sens, il est essentiel que les analyses effectuées ne restent pas enfermées au sein d'une discipline, voire d'une sous-branche de cette dernière. Ainsi, *Mélété* présente à chaque numéro un article de diffusion de connaissances résumant un travail individuel ou collectif. Le but est de permettre aux personnes n'étant pas spécialistes du sujet (voire étrangères à la discipline) de mieux saisir les enjeux d'une norme ou de montrer les débats actuels au sein d'une matière.
- 5 Finalement, *Mélété* laisse une place importante à la « jeune recherche » tant dans son organisation que dans la construction du numéro. En considérant que de nouvelles approches et de nouveaux questionnements peuvent être portés par des personnes au début de leur carrière, la revue espère que leurs contributions sauront montrer l'actualité de certains thèmes ou en faire émerger de nouveaux.

AUTHORS

Ralph Évêque

Ralph Évêque est maître de conférences en Histoire du Droit à l'université Paris Nanterre depuis 2021. Il a soutenu une thèse intitulée : *L'enseignement du droit dans l'empire Romain – Les transmissions du savoir juridique* à l'Université Paris Nanterre, sous la direction du Professeur Soazick Kerneis. Membre-chercheur du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD), il travaille à la fois sur la civilisation romaine et sur l'empire inca. Ses thèmes de recherche concernent

l'enseignement du droit, le traitement juridique des marginalités et le statut de l'animal.

IDREF : <https://www.idref.fr/166575453>

ISNI : <http://www.isni.org/000000039982479X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17109515>

Claire Laborde-Menjaud

Claire Laborde-Menjaud est doctorante au sein du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD) de l'université Paris Nanterre. Ses travaux portent sur la condamnation de la mémoire sous l'Empire Romain. Elle rédige une thèse intitulée « *Damnatio memoriae*. Les politiques antiques de la mémoire » sous la direction de la Professeure Soazick Kerneis.

IDREF : <https://www.idref.fr/285211889>

Étienne Lamarche

Étienne Lamarche est maître de conférences en histoire du droit à l'université Paris Nanterre. Rattaché au Centre d'Histoire et d'Anthropologie du droit (CHAD), ses travaux portent sur les usages militants du droit au sein des mouvements socialistes.

IDREF : <https://www.idref.fr/266627293>